

Maison de santé - Barcelonnette



Les chiffres-clés liés au bois

50 m³ de bois certifié Bois des Alpes

Charpente, ossature, bardage
et brise-soleil

Essences : sapin, épicéa, mélèze



Les coûts

Coût travaux : 1 680 340 €HT

Coût du lot bois : 276 000 €HT

Subvention spécifique Bois des Alpes : 49 980 €
de bonus de DETR

Les acteurs du projet

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes
Vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon (04)

Architecte : Marie Garcin & Gilles Coromp
(Embrun-05)

Bureau d'études structure : Millet (Gap-05)

Charpentier : Gandelli Charpente (Crots-05)

Accompagnement : Communes forestières



Le témoignage du maître d'ouvrage

« Pour sa maison de santé, la Communauté a choisi d'inscrire le Bois des Alpes dans les critères du projet afin de garantir la provenance de bois issus du massif alpin français. L'objectif étant d'être le plus cohérent possible avec la ressource forestière locale et de participer à l'économie du territoire en insérant un critère favorable aux entreprises locales souhaitant se certifier. De plus, Bois des Alpes constitue la garantie d'un bois respectueux de l'environnement et s'inscrit pleinement dans le désir d'exemplarité et de haute qualité environnementale du bâtiment. L'association des Communes Forestières a accompagné la Communauté tout au long du projet afin de l'aider notamment, à intégrer au mieux les aspects techniques et juridiques de la certification Bois des Alpes dans les appels d'offre. »

Sophie Vaginay-Ricourt, Présidente de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon

5 bonnes raisons d'intégrer du bois local dans vos projets



1. LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Le bois, seul matériau de structure 100% renouvelable
- Un stockage durable du carbone dans la construction
- Peu de consommation d'énergie et d'émissions de CO₂ pour sa production et son transport par rapport aux autres matériaux

1 m³ de bois mis en œuvre = 1 tonne de CO₂ stockée et 1,1 tonne d'émission de CO₂ évitée



2. UTILISER UN MATÉRIAU PERFORMANT

- Un matériau sain, naturel avec de nombreuses qualités techniques
- Un chantier rapide, économe en eau, générant peu de nuisances

1m³ de bois local dans un bâtiment = 2,2 ha de forêt gérée durablement pendant 1 an



3. VALORISER DURABLEMENT LES FORÊTS

- Le bois d'œuvre, une meilleure valorisation de la ressource forestière locale
- Un prélèvement qui contribue à la gestion durable et à l'entretien des forêts : ressource en eau, risques (incendie, érosion), biodiversité, accueil du public



4. CRÉER DE LA VALEUR AJOUTÉE SUR LE TERRITOIRE

- Un soutien aux entreprises du territoire, pour créer de l'emploi non délocalisable, favoriser les retombées économiques et l'attractivité locales
- 80% en moyenne du coût d'un lot «bois local» est réinjecté dans l'économie du territoire, contre 30% dans le cas de bois d'importation.

100 m³ de bois local dans un bâtiment = 2 emplois sur le territoire pendant 1 an



5. SENSIBILISER ET MONTRER L'EXEMPLE

- Un outil pour créer du lien entre le produit bois dans le bâtiment et la forêt, et sensibiliser les usagers aux différents enjeux de la gestion forestière
- Une démarche exemplaire en matière de développement durable et de transition énergétique

En région, la forêt progresse : on prélève à peine 25% de ce qui pousse chaque année

